

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Conseil général de l'environnement
et du développement durable

**Décision du 27 novembre 2008 portant
délégation de signature (BEA-TT)**

NOR : *DEVV0828276S*

Le directeur du bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre (BEA-TT),

Vu le décret n° 2004-85 du 26 janvier 2004 modifié relatif aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre, et notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 17 février 2004 portant nomination du directeur du bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre ;

Vu l'arrêté du 31 octobre 2008 portant nomination de M. René Barlet au poste de secrétaire général du bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. René Barlet, administrateur civil hors classe, secrétaire général du bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre (BEA-TT), à l'effet de signer, au nom du directeur du BEA-TT, tous actes et décisions, dans la limite des attributions du bureau.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à La Défense, le 27 novembre 2008.

*Le directeur du BEA-
TT,*
J.-G. Koenig